


Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

 F
N

14213746

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE **LIÈGE**
DIVISION NAMUR

 le **18 NOV. 2014**
Pr le Greffier,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0521.811.401

Dénomination

 (en entier) : **VERANDA SERVICE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : Rue Camille Clas 40 à 5030 Ernage

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : nomination co-gérant

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social en date du 20 octobre 2014 à 16 heures

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Marcel SCHEES, gérant.

Le Président déclare et l'assemblée constate qu'il résulte de la liste des présences que la totalité des actions sont représentées et que l'assemblée est donc valablement composée pour délibérer sur son ordre du jour sans qu'il ne soit nécessaire de justifier de formalités de convocation. Par ailleurs, aucune action n'est frappée de suspension du droit de vote selon une disposition légale ou statutaire.

Ces faits étant reconnus exacts par les actionnaires présents, la séance est ouverte à 16 heures.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

-Nomination de Monsieur Alexis SCHEES en tant que co-gérant

Délibérations

L'assemblée prend acte de la nomination à la date du 15 octobre 2014 de Monsieur Alexis SCHEES au poste de co-gérant. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 16H30, après lecture et approbation du présent procès-verbal, ensuite de quoi les actionnaires ont apposé leur signature sur ledit procès-verbal.

Marcel SCHEES
Gérant

Alexis SCHEES
co-gérant entrant